



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE SAINT-ÉMILE

4^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE
Mardi 28 mai 2024 à 19h 15
Conseil de quartier de Saint-Émile
Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile
2200, rue de la Faune salle ABC

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Geneviève Lemieux	Secrétaire
M. David Routhier	Trésorier
Mme Christine Bernier	Administratrice
M. Samuel Dufresne	Administrateur
Mme Sophie Verret	Administratrice
M. Kim Dumont	Administrateur

ÉTAIENT PRÉSENTS EN LIGNE

Mme Désirée Nsanzabera	Administratrice
M. Robert Tremblay	Administrateur

ÉTAIT ABSENTE

Mme Manon Therrien	Présidente
--------------------	------------

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mme Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien
M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile
M. Frédéric Lessard-Poulin	Conseiller en culture, loisirs et vie Communautaire au Service des loisirs, sports et vie communautaire
M. Hugues Harvey	Responsable d'équipement au service des loisirs, sports et vie communautaire,
Mme Jacynthe L'Espérance	Coordonnatrice aux équipements des loisirs, sports et vie communautaire

Outre les personnes mentionnées, 10 citoyens assistaient à la réunion en ligne.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En remplacement de Mme Manon Therrien présidente, Mme Geneviève Lemieux secrétaire ouvre l'assemblée à 19h20.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Christine Bernier et appuyé par Mme Sophie Verret d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DU PLAN DIRECTEUR AQUATIQUE DE LA VILLE DE QUÉBEC.

M. Frédéric Lessard-Poulin est venu expliquer le plan directeur aquatique de la ville de Québec, car la Ville projette de construire un complexe aquatique pour la partie nord de la ville dans le secteur de l'ancien Zoo de Québec.

Historique

Le plan a été présenté le 3 mai 2021 et adopté le 4 juillet 2023.

But

Le but est de répondre aux activités aquatiques des citoyens, dans des installations de qualité, sécuritaires et accessibles.

Portrait

La Ville est divisée en 5 secteurs : est, ouest, nord, sud et centre.

Saint-Émile est situé dans le secteur nord.

Le secteur sud possède le plus de piscines et le secteur nord est celui qui en possède le moins.

- Présentement, 43% des recommandations sont réalisées et le plan vise une période de 10 ans.
- La Ville priorise la réfection des installations désuètes avant les constructions neuves et souvent les anciennes patageoires sont converties en jeux d'eau.
- Le nouveau complexe aquatique comprendra une piscine intérieure, un bassin récréatif et un bassin compétitif. La Ville attend une subvention du gouvernement et doit finaliser d'autres projets déjà commencés.

Commentaire :

À Saint-Émile, la piscine n'est pas adaptée pour les petits, elle est réservée aux enfants qui fréquentent le terrain de jeux, il n'y a rien pour les moins de 5 ans, les toilettes sont désuètes et il n'y a pas de table à langer pour les bébés. La Ville reverra les possibilités d'améliorations pour les installations de Saint-Émile

Aujourd'hui le choix du terrain pour le complexe aquatique n'est pas encore fixé, il se fera bientôt.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 26 MARS 2024

Mme Sophie Verret propose l'adoption des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du conseil de quartier et du procès-verbal du 26 mars 2024 avec les modifications apportées.

Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Résolution CQSÉ - 24 - CA - 12

Étendre la zone de Flexibus à Saint-Émile
La Ville répond qu'ils évaluent la proposition.

Résolution CQSÉ - 24 - CA - 13

Prolongation du trajet Flexibus jusqu'à l'hôpital Chauveau
La Ville répond qu'ils ont eu une forte demande à ce sujet.
Le conseil de quartier reverra la situation en septembre.

Résolution CQSÉ - 24 - CA - 14

Ajout de trottoirs sur la rue Vézina.
La Ville répond qu'un trottoir est prévu mais il faudra un réaménagement complet de la rue, un projet temporaire est prévu pour la sécurité des enfants des piétons et des cyclistes.

Résolution CQSÉ - 24 - CA - 09

Retirer le monument à l'intersection de la Faune et de la Colline.
Le club Lion retirera le monument d'ici le 15 juin 2024.

Pour la réponse du Flexibus, le conseil de quartier n'est pas satisfait de la réponse de la Ville.
Un administrateur demande une résolution pour obtenir des précisions.

Demande de précision sur la réponse pour le Flexibus.

Résolution - CQSE - 24 - CA - 19

- Considérant que le Flexibus de la zone 1 passe déjà dans le secteur du boulevard Bastien, est-ce que ce tracé pourrait être revu à court ou moyen terme, sinon est-ce possible d'avoir une explication?

M. Samuel Dufresne propose
Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

***Les résolutions concernées et les réponses de la Ville sont recopiées en annexe à la fin du document.**

6. TRÉSORERIE

Paielement des frais de secrétariat

Résolution - CQSE - 24 - CA - 20

Mme Geneviève Lemieux demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 160.00\$ à Mme Henriette Lafond pour les frais de secrétariat de l'AGA et du procès-verbal du 26 mars 2024.

M. Samuel Dufresne appuie

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Autorisation des dépenses

Frais de dépense pour l'AGA

Résolution - CQSE - 24 - CA - 21

Le conseil de quartier autorise le paiement d'un chèque de 43.24\$ à Mme Sophie Verret pour l'achat de grignotines et de breuvages servis à l'AGA du 26 mars 2024.

Mme Geneviève Lemieux propose

M. Samuel Dufresne appuie

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

La période a été annulée

8. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

- À cause de fermetures de routes dans Saint-Émile, soit les rues Renoir et de la Faune, M. Steeve Verret travaille très fort pour régler les problèmes d'embouteillage dans la ville. Il veut que les travaux finissent avant la démolition des viaducs sur le boulevard Laurentien, en juillet.
- Un administrateur propose d'annoncer une alternative en cas de fermeture de route. Il propose de présenter des voies de contournement pour les automobilistes
- Sur la rue Renoir, les travaux de pavage ont duré 4 jours à cause d'un bris de machinerie.
- La rue Élisabeth II, à partir de la rue des Sommeliers, sera élargie à 3 voies jusqu'au boulevard Bastien.
- À l'intersection des rues Lapierre et Vénus, la ville a placé un arrêt obligatoire temporaire.
- M. Steeve Verret demandera un arrêt obligatoire permanent pour l'avenir.
- Pour le secteur Wendake c'est plus difficile, M. Steeve Verret ne recommandera pas la rue sortant sur la rue de la Faune, avant qu'une inspection complète des travaux soit effectuée par la Ville. Le but est d'éviter des dommages aux propriétés des citoyens qui demeurent aux alentours.

- Les négociations, pour l'intersection Lapierre/de la Faune, sont en cours. Le promoteur veut construire 35 logements mais le problème est la maison patrimoniale qui se trouve à cette intersection.

La Ville attend toujours le plan de densification du propriétaire.

Un conseiller demande une résolution pour un transfert des terrains situés au sud de la piste cyclable. Ces terrains appartiennent au secteur Neufchâtel et comme les citoyens emprunteront les voies de circulation de Saint-Émile, il serait préférable que ceux-ci appartiennent à Saint-Émile.

Résolution pour le transfert des terrains au sud de la piste cyclable

Résolution CQSE - 19 - CA - 22

- Considérant le changement de vocation du site
- Considérant que la majorité des résidents utiliseront les infrastructures de Saint-Émile
- Considérant que naturellement, ce secteur aurait plus d'affinités à appartenir au secteur de Saint-Émile pour des modifications de zone

Le conseil de quartier demande un redécoupage de la portion sud-ouest du Corridor des Cheminots afin que ces terrains appartiennent au secteur Saint-Émile.

Mme Geneviève Lemieux propose

M. David Routhier appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

9.DOSSIERS EN COURS

Stratégie routière 2020 2024

Le comité a commencé l'opération du collage des autocollants. Il y en a 60 /100d'installés. L'installation est plus longue car le comité manque de personnes bénévoles. D'ici la fin du mois de juin, les affiches sur les gazons seront déplacées pour prioriser les rues près des terrains de jeux et parcs.

Dossier du parc de la rue Cassiopée

Aucun développement de ce côté.

10. AFFAIRES NOUVELLES

Plan d'action

À la prochaine réunion du 18 juin 2024, s'il n'y a aucune demande des citoyens, la réunion sera annulée et le conseil de quartier tiendra une séance de travail pour établir le plan d'action de la prochaine année.

Nouvelle réglementation pour les foyers

En septembre, le conseil de quartier demandera, à la Ville, une présentation sur la nouvelle réglementation pour les foyers d'ambiance et foyers extérieurs car plusieurs citoyens demandent des précisions sur ce règlement. Il faudra tenir la présentation avant la période hivernale

Résolution pour la présentation de la nouvelle réglementation sur les foyers

Résolution CQSE - 24 - CA - 23

- Considérant la nouvelle réglementation sur les foyers
- Considérant que plusieurs citoyens sont dans l'incertitude
- Considérant la prochaine période hivernale

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec, une présentation sur la nouvelle réglementation pour les foyers. La présentation devrait se tenir de préférence en septembre, avant l'arrivée de la période hivernale.

M. David Routhier propose
Mme Sophie Verret appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

11. DIVERS

Nomination des officiers

Les membres du conseil de quartier garderont les mêmes postes soit :

Mme Manon Therrien	Présidente
Mme Geneviève Lemieux	Secrétaire
M. David Routhier	Trésorier
Mme Christine Bernier	Administratrice
Mme Désirée Nsanzabera	Administratrice
M. Samuel Dufresne	Administrateur
Mme Sophie Verret	Administratrice
M. Kim Dumont	Administrateur
M. Robert Tremblay	Administrateur

Résolution pour la présentation de la nouvelle réglementation sur les foyers

Résolution CQSE - 24 - CA - 23

- Considérant la nouvelle réglementation sur les foyers
- Considérant que plusieurs citoyens sont dans l'incertitude
- Considérant la prochaine période hivernale

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec, une présentation sur la nouvelle réglementation pour les foyers. La présentation devrait se tenir de préférence en septembre, avant l'arrivée de la période hivernale.

M. David Routhier propose
Mme Sophie Verret appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

Calendrier des prochaines rencontres

Les rencontres se tiendront les mardis :	28 mai 2024	28 janvier 2025
	18 juin 2024	25 février 2025
	Relâche pour le	25 mars 2025
	24 septembre 2024	22 avril 2025 (AGA)
	22 octobre 2024	27 mai 2025
	26 novembre 2024	17 juin 2025
	17 décembre 2024	Relâche pour l'été

Révision des frais de secrétariat

Résolution CQSE - 24 - CA - 24

M. Robert Tremblay propose au conseil de quartier de Saint-Émile une révision des frais de secrétariat à 100.00\$ au lieu de 80.00\$

M. Kim Dumont appuie
La résolution est adoptée à l'unanimité

- M. David Routhier annonce que maintenant chaque administrateur devra fournir au Registraire des entreprises, ses coordonnées comme : nom, adresse, permis de conduire, etc.
- M. David Routhier a participé à l'assemblée du conseil de quartier de Neufchâtel. Le conseil de quartier de Neufchâtel voulait informer le conseil de Saint-Émile sur la modification de zonage, soit : enlever l'obligation d'installer des murs de protection visuelle pour cacher les installations de la scierie Leduc au sud du Corridor des Cheminots. La Ville a tenu une présentation sur la Canopée à Neufchâtel et M. David Routhier propose de demander aussi, une présentation, sur la Canopée, pour le secteur de Saint-Émile.

Correspondance

- Le 4 juin, formation sur le rôle et la mission d'un conseil de quartier et sur le rôle des nouveaux administrateurs.
- Le 6 juin, une présentation sur le plan directeur du plein-air urbain
- Jeudi 20 juin, 5 à 7 de réseautage, invitation aux membres des conseils de quartier, à l'Hôtel-de-ville de Québec

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Lemieux propose la levée de l'assemblée à 21 h 45

Mme Sophie Verret appuie

Procès-verbal rédigé par M^{me} Henriette Lafond et révisé par M^{me} Manon Therrien et M^{me} Geneviève Lemieux.

Manon Therrien, présidente

Geneviève Lemieux, secrétaire

ANNEXE 1 : RÉOLUTIONS 2024

Résolution - CQSE - 24 - 12 : Extension du parcours du Flexibus

- Considérant que l'une des fonctions du service Flexibus est de permettre aux usagers l'accès à des commerces de proximité;
- Considérant que plusieurs commerces se situent sur le boulevard Bastien entre le boulevard de la Colline et l'avenue Lapierre (épicerie, pharmacieSAQ, SQDC, dentiste, Dollarama, restaurants, bibliothèque municipale, centre communautaire);
- Considérant qu'un nouveau développement est en cours de construction sur le site de l'ancienne scierie Leduc;

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande au RTC d'étendre la zone du Flexibus jusqu'au boulevard Bastien et la rue Auguste Renoir, entre le boulevard de la Colline et l'avenue Lapierre, afin d'inclure le nouveau développement de la scierie Leduc et permettre aux habitants de Saint-Émile d'accéder à plusieurs commerces et services locaux

M, Samuel Dufresne propose
Mme Christine Bernier appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

Résolution - CQSE - 24 - 13 : Extension du service Flexibus jusqu'à l'Hôpital Chauveau

- Considérant que l'Hôpital Chauveau est notre hôpital de proximité;
- Considérant que plusieurs personnes âgées et sans véhicule, de Saint-Émile, de Lac- Saint-Charles et de Neufchâtel devraient avoir un accès direct au CLSC et à l'Hôpital Chauveau;
- Considérant que la zone 2 ne donne pas accès à la rue de l'Hôpital

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande au CRTC de prolonger le circuit du Flexibus jusqu'à la rue de l'Hôpital donnant un accès direct, aux citoyens, à l'Hôpital Chauveau.

Mme Geneviève Lemieux propose
Mme Christine Bernier appuie

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Réponse aux résolutions 24-CA-12 et 24-CA-13 du Conseil de quartier de St-Émile

Aux membres du Conseil de quartier de St-Émile.

C'est avec beaucoup d'ouverture que nous recevons vos résolutions en lien avec le développement de notre service Flexibus.

Ce nouveau service de mobilité sur demande s'inscrit dans notre volonté d'offrir un ensemble de services adaptés aux différentes réalités de notre clientèle sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

Le service étant encore relativement récent, nous tentons de nous ajuster pour répondre à la demande des différents secteurs où il a été implanté. Vos résolutions vont dans le même sens que certains commentaires reçus et seront prises en compte dans nos plans de développement du service dans votre zone.

Il m'est impossible aujourd'hui de vous confirmer une date de mise en service, mais sachez que l'amélioration du service Flexibus fait partie de nos priorités comme organisation.

En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.



Résolution CQSE - 24 - CA - 14 : Résolution pour la construction de trottoirs sur la rue Vézina

- Considérant que la construction des trottoirs sur la rue Vézina est prévue depuis 2019;
- Considérant qu'un grand nombre d'enfants de cyclistes et de piétons empruntent cette rue sans protection;
- Considérant les travaux de démolition des 2 viaducs qui s'en viennent;
- Considérant le volume croissant de camions et de véhicules qui y circulent;

Suite à l'ouverture du périmètre urbain, en 2019, qui amenait l'ouverture d'une nouvelle école, les trottoirs étaient prévus. Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec de prévoir la construction partielle de trottoirs, sur la rue Vézina, de la rue Cassiopée jusqu'au rond-point de la rue de l'Apogée, pour assurer la sécurité des citoyens du secteur.

Mme Geneviève Lemieux propose
M. Kim Dumont appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Réponse du Service du transport et de la mobilité intelligente :

En effet, un trottoir est prévu, mais sa conception doit tenir compte d'enjeux de drainage importants, ce qui implique un réaménagement complet de la rue.

Nous sommes toutefois conscients du besoin actuel pour la sécurité et le confort des piétons ; à cet effet, nous travaillons déjà à un projet évolutif (temporaire, dans l'attente du réaménagement complet) pour donner davantage d'espace aux piétons de part et d'autre de la chaussée.

Résolution - CQSE - 24 - CA - 15 Retirer le monument à l'intersection de la Faune et de la Colline

- Considérant que le club Lion n'existe plus à Neufchâtel,
- Considérant que le monument est désuet
- Considérant que le monument nuit à la circulation,

M. Kim Dumont propose de demander à la ville de Québec d'enlever le monument du club Lion et d'embellir le terre-plein situé à l'intersection des rues de la Faune et de la Colline.

M. Samuel Dufresne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité
La proposition est acceptée à l'unanimité.

Réponse de la direction de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles :

Le Club Lion Québec Nord est propriétaire du monument et souhaite le reprendre. Le retrait du monument est prévu au mois de juin.